



BNIC
COGNAC
FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

08.07.2020

**RAPHAËL DELPECH NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU BUREAU NATIONAL INTERPROFESSIONNEL
DU COGNAC**

Le Comité Permanent du Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC) nomme Raphaël Delpech à la direction générale de l'interprofession en charge du développement, de la protection et de la valorisation de l'appellation Cognac. Raphaël Delpech prendra ses fonctions à Cognac le 7 septembre prochain. Il aura pour mission de contribuer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la filière Cognac et de piloter le BNIC qui compte 118 salariés et fédère les professionnels du Cognac, viticulteurs, négociants et bouilleurs de crus.

Raphaël Delpech, docteur en droit public, dispose de plus de 20 ans d'expérience dans les affaires publiques et la communication dans les secteurs publics et privés. Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'École Supérieure de Commerce de Bordeaux (Kedge), il a débuté sa carrière au ministère de l'Économie et des Finances comme conseiller juridique à l'ambassade de France au Mexique puis au Maroc.

Par la suite, il a rejoint l'administration centrale où il a successivement été en charge pour la France du Comité de Politique Commerciale du Conseil de l'Union Européenne puis conseiller juridique pour la Politique Commerciale et l'Investissement. En 2008, Raphaël Delpech a occupé le poste de directeur des Affaires Publiques en charge des réglementations commerciales internationales au sein du groupe LVMH, puis de directeur de la Communication et des Affaires Publiques. Entre 2014 et 2019, il a été directeur des Affaires Publiques, de la Communication et de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) du groupe coopératif sucrier français Tereos, avant de diriger une agence de conseil.

Raphaël Delpech entrera en fonction au BNIC le 7 septembre prochain à Cognac. Au-delà du management des équipes et du pilotage des missions principales du BNIC, il sera particulièrement chargé de poursuivre le développement de la stratégie RSE de la filière Cognac et de contribuer à sa transition écologique, de renforcer les relations institutionnelles régionales, nationales et internationales de l'interprofession et d'accompagner la mise en place d'une nouvelle gouvernance.
[linkedin.com/in/raphaël-delpech-05501832](https://www.linkedin.com/in/raphaël-delpech-05501832)

A propos du BNIC

Le BNIC, Bureau National Interprofessionnel du Cognac, représente, développe et protège l'Appellation d'Origine Contrôlée Cognac en France et dans le monde. Dans les 150 pays où le Cognac est présent, cette AOC confère au consommateur la garantie d'une eau-de-vie d'exception. Composé à parité de professionnels de la viticulture et du négoce, le BNIC est le lieu de concertation et de décision de près de 4 300 viticulteurs, 120 bouilleurs de profession et 280 négociants de l'appellation. L'interprofession agit au service des producteurs et dans l'intérêt des consommateurs avec une préoccupation constante de responsabilité vis-à-vis de tous les publics de l'appellation. L'aire de production du Cognac, délimitée par une appellation d'origine contrôlée, couvre plus de 78 000 hectares de vignes s'étendant sur la Charente-Maritime, une grande partie de la Charente et quelques communes de la Dordogne et des Deux-Sèvres. La filière Cognac est la première à l'export, en termes de valeur, dans le secteur des vins et spiritueux français avec un chiffre d'affaires évalué en août 2019 à 3,4 milliards d'euros.

CONTACT PRESSE

L.Caute
M. 06 86 38 57 09
lcaute@bnic.fr